

COMMISSION AXE SEINE

GRUPE DE TRAVAIL 3 « DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE »

Un territoire identifié, une image à composer, une économie touristique à inventer.

LE TOURISME : AXE FORT DU DEVELOPPEMENT DE LA CREA

Le tourisme est pour la France, pour la CREA, un des tout premiers, sinon le premier, secteur d'avenir, en termes de création d'emplois (non délocalisables !). En effet, la France est mondialement bien placée dans ce secteur qui se développe, depuis plusieurs décennies, au rythme de 3 à 4% l'an et qui représente près de 7% du PIB, plus que l'automobile et l'aéronautique réunis.

Les territoires de la CREA réunissent de nombreux atouts pour faire du tourisme l'un des axes forts de leur développement futur :

- ✓ la proximité de Paris, capitale mondiale du tourisme (avec 50 millions de visiteurs annuels),
- ✓ une population de 20 millions de personnes à moins de 100 km,
- ✓ le passage chaque année de millions de touristes de l'Europe du Nord en migration vers le Sud,
- ✓ et surtout une belle palette d'atouts touristiques : les berges et îles de la Seine, de grands massifs forestiers, le patrimoine culturel, les abbayes, les ports de plaisance et bases de loisirs, les paysages qui ont inspiré de nombreux artistes (écrivains, peintres...), la gastronomie, les métiers traditionnels, des villes à l'histoire et aux monuments remarquables... soit un patrimoine historique et naturel de qualité mondiale, d'une grande variété, arrosé et valorisé par un fleuve majeur : La Seine.

1. Une cible prioritaire : Les Franciliens

Ce sont eux qui ont créé, en grande partie, la Normandie touristique, ses plages, ses zones de résidences secondaires. Ils restent nos interlocuteurs privilégiés dans le cadre de l'axe Paris Seine Normandie.

L'image ou l'attractivité d'un territoire ne se décrète pas. Elle s'appuie sur l'identité, sur l'histoire et évolue lentement. En comparant notre vie quotidienne à celle de la plupart des habitants de la région parisienne nous savons cependant que nous profitons globalement d'une meilleure qualité de vie. Comment mieux le faire savoir pour améliorer notre attractivité ? Notre offre touristique et culturelle, nos grands événementiels et notre patrimoine naturel sont des leviers majeurs pour faire évoluer l'image de nos territoires dont la dimension industrielle passée masque encore trop souvent la réalité qualitative.

Les habitants de l'Ile de France qui représentent entre 20 et 33% de nos publics sont tout à la fois, sur le plan touristique, **nos premiers clients et nos premiers prescripteurs.**

La conquête continue de ces publics, pour lesquels les marges de progrès sont importantes, peut être poursuivie de manière traditionnelle en choisissant les meilleurs médias (salons, affichage, internet, marketing viral...), mais un travail par cibles ou par niches (le golf, le tourisme d'affaire, l'impressionnisme, le luxe, le gothique, les métiers et le savoir-faire...) doit les compléter.

2. Mieux organiser l'offre touristique et développer l'attractivité de notre territoire

La qualité de l'offre touristique rassemblée sur le territoire de la CREA est suffisamment riche et variée pour être davantage mise en valeur.

Il est nécessaire d'offrir **un bouquet commun d'activités** à réaliser sur l'ensemble du territoire de l'Axe Seine, mettant en avant la complémentarité de l'offre de notre territoire normand. Il est important que le touriste ait le choix parmi les activités multiples et variées (patrimoine historique, architectural et culturel, naturel, forestier, balades, randonnées, tourisme fluvial, plages du débarquement...), du **tourisme à la carte.**

Par ailleurs, Rouen est certes une des plus belles villes de France, mais elle n'est pas unique. Le patrimoine naturel de la CREA est à valoriser, mais d'autres régions le font également. Une piste serait, à l'image de ce qui a été fait sur l'impressionnisme ou de ce qui est en cours de réalisation autour de Jeanne d'Arc, de **mieux valoriser ce qui se trouve « ici et pas ailleurs »**, de Flaubert aux produits régionaux, de Corneille à la faïence de Rouen, des collections universelles du Musée des Beaux-arts de Rouen à celles, uniques en Europe, du Musée le Secq des Tournelles, l'histoire fluviale et maritime de Rouen à travers la valorisation du musée maritime, sans oublier nos patrimoines naturels exceptionnels,... Nos "lieux de mémoire" spécifiques ne manquent pas.

L'attractivité peut être accrue, en s'appuyant sur **l'art contemporain et le spectacle vivant et itinérant**. En effet, un vecteur de valorisation des atouts culturels et artistiques du territoire pourrait être le spectacle vivant, une offre originale proposée dans les bateaux de croisière et promenade et simultanément au bord de l'eau (p.ex. des pièces de théâtre ou des lectures de textes des écrivains locaux ou inspirés par nos paysages, pourraient être proposées). Les initiatives existantes (Rouen impressionnée, festival Terres de paroles, Automne en Normandie, Viva Cité...) sont de bonnes bases pour aller plus loin.

Une autre piste pour augmenter le rayonnement du territoire serait d'**exporter des expositions valorisant notre identité à travers notre patrimoine** (ferronnerie, art gothique, école de Rouen...) sous la houlette du musée des beaux-arts.

Enfin, l'inscription souhaitée des falaises calcaires de nos territoires au **patrimoine mondial de l'Unesco** est également un facteur important d'attractivité pour les Franciliens comme pour tous nos visiteurs potentiels.

3. Quelques pistes d'action concrètes

a. Travaillons ensemble autrement

Il semble indispensable de créer une **instance légère de concertation entre l'Ile de France et les territoires touristiques proches de l'axe Seine**, dans le cadre des réflexions Grand Paris et Paris Seine Normandie.

Cette instance réunirait les principaux élus des territoires concernés, les directeurs des offices de tourisme, les opérateurs privés, les professionnels du secteur, les écoles et centres de formation dédiés aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie, du loisir et du patrimoine. Dans **l'objectif de créer une offre touristique propre à l'Axe Seine et interrégionale**.

b. Le développement du tourisme de qualité

Piste complémentaire et prometteuse serait de se positionner en tant qu'**offre touristique qualitative et verte**, par rapport à l'offre parisienne.

En effet, face au tourisme de masse qui déferle sur quelques sites (Le Louvre, la Tour Eiffel, Versailles...), dont le doublement des publics dans les 15 ans à venir est tout simplement inenvisageable, il semble urgent de mettre en place une politique de desserrement touristique qui passerait naturellement par l'axe Paris-Seine-Normandie. Cela permettrait également de mieux répondre aux demandes de plus en plus importantes d'écotourisme et de tourisme vert, naturel et sportif, qui est complémentaire du simple tourisme urbain, en jouant la carte d'un tourisme de qualité, à l'échelle humaine, sans longues files d'attente, avec une véritable **politique d'accueil** multilingue.

c. Le développement du tourisme fluvial

Outre la plaisance privée, en développement, accueillie principalement à Rouen au bassin Saint-Gervais et au port de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ce tourisme fluvial s'est surtout développé ces dernières années par la multiplication des bateaux de croisières, Paris-Honfleur, sans possibilité d'embarquement le long de l'itinéraire. Alors que de nouveaux bateaux sont attendus, nous devrions pouvoir proposer la double possibilité d'**escaler dans une autre ville que Rouen** et des **circuits alternatifs** aux trajets habituels. De même la **possibilité, prévue, d'embarquer à Rouen** sera la bienvenue.

L'**accueil des grands navires de croisière constitue également une opportunité**, de développement pour les trois ports Rouen, Honfleur et Le Havre. A noter qu'en cas d'augmentation sensible du nombre de grands paquebots de croisières à Rouen, l'agrandissement du Terminal croisières actuel serait alors nécessaire. Des complémentarités entre la croisière maritime et fluviale pourraient être initiées.

Dans le domaine du tourisme fluvial, le segment le plus porteur d'avenir est certainement celui des **bateaux promenades**. Les études menées par la CREA montrent, hormis les contraintes de navigation liées à la nécessité d'un pilote sur la partie maritime, un réel potentiel dans ce secteur pour des bateaux avec ou sans restauration à bord, à l'heure, à la 1/2 journée ou à la journée, en amont de Rouen vers Elbeuf ou en aval vers Duclair et Jumièges.

Un enjeu pour l'avenir, est de faire cohabiter les développements souhaités, touristiques, économiques et environnementaux, notamment par rapport au maillage territorial des équipements spécifiques.

d. Le développement touristique au bord de l'eau

Toutes les communes traversées par la Seine sont également à valoriser par des propositions touristiques intercommunales : **circuits de randonnées pédestres, équestres, circuits vélos..., voies vertes, haltes gastronomiques, hébergements de toute nature, valorisation du patrimoine monumental et naturel, sensibilisation aux paysages, à la biodiversité, signalisation et mise en valeur des équipements existants tels les bases de loisirs,...**

Les touristes ignorent les limites territoriales et, là encore, les liens, les continuités, avec l'amont, la proche région parisienne, sont à renforcer. Les touristes, dans ce domaine, sont demandeurs et parcours et de circuits balisés avec horaires, gîtes d'étapes, aires de pique-nique... selon les modes de déplacement retenus.

4. Le pilotage et la mise en œuvre

Pour ce qui concerne les actions à mettre en œuvre sur le territoire de la CREA, afin de mieux l'inscrire dans l'offre touristique globale Paris Seine Normandie, il est proposé de désigner dès à présent des chefs de file pour chaque initiative.

Ainsi, pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'offre touristique « rouennaise », c'est l'Office de Tourisme qui est naturellement compétente. Pour le développement du tourisme fluvial, VNF semble être l'acteur le plus approprié pour piloter sa mise en œuvre en lien avec le GPMR notamment pour les infrastructures portuaires nécessaires au maillage des activités fluviales (pontons, haltes). Concernant les améliorations à apporter pour les activités touristiques au bord de l'eau et assurer le maillage du territoire en termes d'infrastructures, ce sont les collectivités territoriales qui ont le rôle principal.

A l'image de ce qui est actuellement réalisé dans le département de Yvelines, le long de la Seine, un appel à projets privés, doté de prix et/ou d'aides des collectivités, pourrait être organisé pour associer les professionnels du tourisme (hôteliers, restaurateurs, concepteurs de parcs de loisirs et bases nautiques...) aux enjeux de développement touristique.